

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 09 juillet 2010 - 9 h 30

« Effets des réformes récentes sur les comportements de départ à la retraite »

<b>Document N°1</b>
---------------------

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>
---

## **Note de présentation générale**

*Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites*

*Juin 2010*

## Note de présentation générale

Ce dossier rassemble des données et études récentes visant à éclairer les effets des dernières réformes des retraites sur les comportements de départ à la retraite en France.

Plusieurs dispositions des réformes successives des retraites sont en effet susceptibles d'avoir modifié les comportements de départ à la retraite : allongement de la durée d'assurance requise pour une retraite à taux plein, création ou aménagements des mécanismes de décote et surcote, possibilité de départ anticipé pour carrière longue... Compte tenu du recul encore limité par rapport aux dernières réformes, qui sont en outre progressives et dont certains paramètres ont depuis été aménagés (cas de la surcote principalement), et des effets parfois contradictoires de certaines mesures sur les comportements<sup>1</sup>, il est cependant encore difficile d'apprécier pleinement les effets des différentes réformes sur les comportements de départ à la retraite.

La première partie du dossier comprend des éléments descriptifs, relatifs aux comportements de départ et au recours à différents dispositifs, tant pour le régime général que pour les fonctions publiques et les autres régimes spéciaux.

Différentes études, qui ont cherché à estimer, à partir des augmentations de la durée d'assurance requise pour une pension à taux plein prévues par les réformes de 1993 et 2003, le lien entre cette durée et les comportements de départ à la retraite, sont présentées dans une deuxième partie.

Enfin, la troisième partie du dossier fournit un éclairage complémentaire, en examinant les motivations de départ à la retraite, sur la base des premiers résultats d'une enquête réalisée début 2010 auprès de nouveaux retraités de la CNAV.

### **I. Eléments descriptifs**

Dans un premier temps, différentes données récentes relatives aux principales mesures susceptibles d'infléchir les comportements de départ à la retraite sont présentées, pour le régime général (**document 2**) ainsi que pour les fonctions publiques et les autres régimes spéciaux (**documents 3-1, 3-2 et 3-3**). Les dispositifs examinés sont les retraites anticipées pour carrière longue, la surcote, la décote et le cumul emploi-retraite.

Ces documents sont complétés d'éléments descriptifs sur les évolutions des comportements de départ à la retraite, notamment des âges de départ (**documents 4 et 5**).

Les autres documents de cette partie complètent ces informations en examinant plus spécifiquement certains dispositifs : la retraite anticipée au régime général (**document 6**), le cumul emploi-retraite (**documents 7 et 8**), la décote (**document 9**) et les versements pour la retraite (**document 10**).

---

<sup>1</sup> Par exemple, l'allongement de la durée d'assurance incite plutôt à retarder les départs à la retraite, de même que l'instauration d'une surcote, alors que les retraites anticipées pour carrière longue et l'assouplissement de la décote au régime général conduisent plutôt à avancer les départs.

## **II. Estimations relatives aux comportements de départ à la retraite**

Si les éléments descriptifs relatifs aux différents dispositifs présentés en première partie sont riches d'information, ils ne permettent toutefois pas de déterminer directement dans quelle mesure les comportements de départ à la retraite se sont modifiés sous l'effet de ces différentes mesures. L'évaluation de l'effet des mesures sur les comportements est en effet compliquée par la multiplicité des mesures, aux impacts parfois contradictoires et à la montée en charge progressive. De plus, l'analyse purement descriptive ne permet pas de distinguer l'effet des changements réglementaires des évolutions dues à d'autres facteurs, démographiques ou économiques.

En particulier, l'allongement progressif de la durée d'assurance requise pour une pension à taux plein initié en 1993 visait à inciter les salariés à repousser leur départ à la retraite. Plusieurs études ont ainsi cherché à utiliser ce changement de législation pour estimer la sensibilité des comportements de départ à la durée d'assurance (**documents 11 et 12**).

Pour la fonction publique, où l'allongement de la durée d'assurance a été initié par la réforme de 2003, une étude récente examine l'évolution des comportements de départ d'une population relativement homogène, les enseignants du second degré public (**document 13**).

Enfin, une évaluation spécifique des effets de la surcote sur les comportements de départ a été réalisée à partir des données administratives de la CNAV (**document 14**).

Si les différentes études recensées tendent à mettre en avant un impact à la hausse de ces dispositions sur les âges effectifs de départ à la retraite, les estimations sont dépendantes des observations disponibles, marquées par le manque de recul, et restent de ce fait fragiles. Elles portent en outre souvent sur une sous-catégorie de la population (personnes en emploi juste avant le départ à la retraite, enseignants...) qui ne permettent pas d'en généraliser la portée.

## **III. Motivations de départ à la retraite**

Pour compléter ce dossier sur les effets des réformes sur les comportements de départ à la retraite, le **document 15** présente les premiers résultats d'une enquête sur les motivations de départ des nouveaux retraités au régime général, réalisée en février 2010. Ces données d'enquête permettent d'apprécier dans quelle mesure les différents facteurs et dispositifs sont pris en compte dans les décisions de départ à la retraite des assurés.

Il ressort notamment des premiers résultats de l'enquête qu'une majorité des nouveaux retraités qui ont pris leur retraite entre juin 2008 et juillet 2009 sont partis dès qu'ils en ont eu la possibilité. Une partie des nouveaux retraités (22%) ont cependant retardé leur départ par rapport à ce qu'il leur aurait été possible de faire, le plus souvent par intérêt pour le travail ou pour conserver le salaire plus longtemps. Le taux plein et le cumul emploi-retraite sont les dispositifs les mieux connus des nouveaux retraités et le fait d'atteindre le taux plein semble largement compter dans leur décision de partir à la retraite. A l'inverse, les termes de décote et surcote sont mal connus et, pour ceux qui ont bénéficié de la surcote, c'est l'intérêt du travail et le niveau du salaire qui restent les principales motivations de poursuite d'activité (beaucoup moins fréquemment l'attrait de la surcote).